

Page: 1/8

Fax: 0049-(0)7223-284-245

Date d'impression : 23.07.2013 Numéro de version 6 Révision: 23.07.2013

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: IHT UHU plus multifest (Härter)
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Colle
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

UHU GmbH & Co.KG

Herrmannstraße 7

D-77815 Bühl (Baden)

Tel.:0049-(0)7223-284-0

email: info@uhu.boltongroup.de

- · Service chargé des renseignements: CRD
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: 0049-(0)7223284-363/-370

SECTION 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



💢 Xi; Irritant

R37/38: Irritant pour les voies respiratoires et la peau.



Xi; Sensibilisant

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.



F; Facilement inflammable

R11: Facilement inflammable.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

Les phrases R et S peuvent être omises si l'emballage ne contient pas plus de 0,125 litre.

· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:





Xi Irritant

F Facilement inflammable

(suite page 2)





Date d'impression : 23.07.2013 Numéro de version 6 Révision: 23.07.2013

Nom du produit: IHT - UHU plus multifest (Härter)

(suite de la page 1)

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

méthacrylate de méthyle

· Phrases R:

- 11 Facilement inflammable.
- 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

· Phrases S:

- 2 Conserver hors de portée des enfants.
- 7/9 Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles Ne pas fumer.
- 23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.
- 24 Éviter le contact avec la peau.
- 29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dange-reux ou spéciaux.
- 37 Porter des gants appropriés.
- 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

· Identification particulière de certaines préparations:

Exclusivement pour utilisateurs/spécialistes avertis.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Colle

| . (| Composants | dangereux: |
|-----|------------|------------|
| | | |

🗶 Xi R37/38; 🗶 Xi R43; 🐞 F R11

♦ Flam. Liq. 2, H225; ♦ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT

SE 3, H335

SECTION 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

rr

50-100%



Page: 3/8

Date d'impression : 23.07.2013 Numéro de version 6 Révision: 23.07.2013

Nom du produit: IHT - UHU plus multifest (Härter)

(suite de la page 2)

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Aucune mesure particulière n'est requise.

· Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Veiller à une aération suffisante.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

· 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants.

- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

(suite page 4)



Date d'impression : 23.07.2013 Numéro de version 6 Révision: 23.07.2013

Nom du produit: IHT - UHU plus multifest (Härter)

(suite de la page 3)

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

80-62-6 méthacrylate de méthyle

VME Valeur momentanée: 410 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 205 mg/m³, 50 ppm

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Éviter un contact direct avec le produit chimique / le produit / la préparation à l'aide de mesures d'organisation.

- · Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.
- · Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Après chaque nettoyage, utiliser des crèmes de soin et pour une peau très sèche, une pommade grasse.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection

- ED





Date d'impression : 23.07.2013 Numéro de version 6 Révision: 23.07.2013

Nom du produit: IHT - UHU plus multifest (Härter)

(suite de la page 4)

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme: Pâteuse
Couleur: Jaune
Odeur: Piquante

• valeur du pH à 20 °C: 5,5

· Changement d'état

Point de fusion: -48 °C Point d'ébullition: 101 °C · Point d'éclair 10 °C

· Température d'inflammation: 430 °C

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air

peuvent se former.

· Limites d'explosion:

Inférieure: 2,1 Vol % Supérieure: 12,5 Vol %

· Pression de vapeur à 20 °C: 47 hPa

• **Densité à 20 °C:** 0,96 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau à 20 °C: 1,6 g/l

· Viscosité:

Dynamique à 20 °C: 48000 mPas

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: 0,0 % VOC (CE) 0,00 %

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions aux acides puissants et aux alcalis.

Réactions aux agents d'oxydation puissants.

Dégagement de gaz/vapeurs explosibles.

- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Gaz/vapeurs inflammables

SECTION 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

80-62-6 méthacrylate de méthyle

Oral LD50 7872 mg/kg (rat)

(suite page 6)



Page : 6/8

Date d'impression : 23.07.2013 Numéro de version 6 Révision: 23.07.2013

Nom du produit: IHT - UHU plus multifest (Härter)

(suite de la page 5)

· Effet primaire d'irritation:

- · de la peau: Irrite la peau et les muqueuses.
- · des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

SECTION 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Catalogue européen des déchets

08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

SECTION 14: Informations relatives au transport

· 14.1 No ONU

· ADR, IMDG, IATA UN1133

· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

· ADR 1133 KLEBSTOFFE, Lösung, Sondervorschrift 640D

· IMDG, IATA ADHESIVES, solution

(suite page 7)



Page : 7/8

Date d'impression : 23.07.2013 Numéro de version 6 Révision: 23.07.2013

Nom du produit: IHT - UHU plus multifest (Härter)

(suite de la page 6)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

 $\cdot ADR$



· Classe 3 Liquides inflammables.

· Étiquette 3

· IMDG, IATA



· Class 3 Flammable liquids.

· Label 3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA II

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

· Indice Kemler: 33

 \cdot No EMS: F-E,S-D

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II

de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

 $\cdot ADR$

Quantités limitées (LQ)
 Catégorie de transport
 Code de restriction en tunnels

5L

D/E

· ''Règlement type'' de l'ONU: UN1133, ADHÉSIFS, solution, Dispositions spéciales

640D, 3, II

SECTION 15: Informations réglementaires

• 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

R11 Facilement inflammable.

R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

(suite page 8)



Page: 8/8

Date d'impression : 23.07.2013 Numéro de version 6 Révision: 23.07.2013

Nom du produit: IHT - UHU plus multifest (Härter)

(suite de la page 7)

· Service établissant la fiche technique: CRD

· Contact:

Frau A. Liar,

Herr Dr. C. Hanf

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organization

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

- FR